Le Conseil des Ministres s’est réuni le vendredi 2 novembre 2012, sous la présidence de Son excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République.

En ouvrant lestravaux du Conseil, Monsieur le Président de la République a félicité lePremier Ministre et les ministres reconduits, pour la confiance renouvelée. Ila ensuite remercié les sortants, avant de souhaiter la bienvenue aux entrants.

Dans sacommunication au Conseil, le Chef de l'Etat a rappelé le contexte dans lequelil a été amené à apporter des changements dans l'équipe gouvernementale. Il aindiqué que sept mois après son installation à la tête du Sénégal, leGouvernement pouvait se prévaloir de beaucoup de réalisations ayant permis derestaurer la crédibilité de l'Etat, de remettre sur les rails le pays etd'améliorer le bien être des populations.

Il a,cependant, souligné que les attentes des Sénégalais qui souhaitent mieux etplus dans les brefs délais demeurent très fortes. Il a ainsi invité le PremierMinistre et son équipe à accélérer la cadence des réformes, à relancerénergiquement l'économie sénégalaise avec l'appui conséquent du secteur privé.

Le Présidentde la République les a également exhortés à lancer avec diligence les nouveauxchantiers de l'urgence, en mettant l'accent sur la prochaine campagne decommercialisation agricole.

A cet égard,le Chef de l'Etat exclut, pour la prochaine campagne, toute probabilité defaire procéder à la collecte des récoltes des producteurs en leur remettant desimples bons à payer. Il s'est montré ferme et déterminé à s'opposer à ces bonsqui constituent des difficultés injustifiées et inacceptables pour le paysansénégalais.

Abordant levolet diplomatique de sa politique, le Président de la République a demandé auPremier Ministre, en relation avec le Ministre des Affaires étrangères et desSénégalais de l'Extérieur, de mettre sur pied un dispositif adapté pourorienter le travail de nos représentations étrangères. Le nouveau dispositifpréconisé devra inclure plusieurs composantes :

- Diffusionauprès des ambassades des opportunités économiques au Sénégal ;

- Propositiond'un plan, de travail annuel par chaque ambassade et par consulat ;

- Mise enplace au sein du Ministères des Affaires étrangères et des Sénégalais del'Extérieur d'un mécanisme de coordination des actions économiques.

Succédant auChef de l'Etat, le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des activitésgouvernementales Il a exprimé au Chef de l'Etat toute sa gratitude pour laconfiance qu'il a de nouveau placée en lui. Il a expliqué qu'en procédant auréaménagement du gouvernement, le Chef de l'Etat a clairement exprimé le soucide voir son action amplifiée.

Le Premier Ministrea ainsi indiqué que la mission assignée au gouvernement est donc de travailleravec plus de cohésion, de solidarité, d'efficacité et de rigueur, pour créerles conditions d'une prospérité partagée, et de trouver des réponses concrètesaux attentes des populations sénégalaises.

Face à l'immensitédes urgences et des changements profonds attendus, a noté le Premier Ministre,la nouvelle équipe gouvernementale est astreinte à définir et à conduire despolitiques sectorielles en phase avec les orientations du Chef de l'Etatdéfinies dans le programme « Yonnu Yokuté » et retracées dans la « Déclarationde Politique Générale».

Pour conduirecette politique avec de meilleures conditions de succès auprès des populationsconcernées, le Gouvernement devra cultiver la sobriété à travers ses actes detous les jours, en consolidant en tout temps et en tout lieu, l'image d'uneéquipe au service exclusif de l'intérêt général ; celle d'une équipe quiprotège le citoyen, combat l'impunité, garantit l'Etat de droit et l'égalité detous devant la loi.

Rendant comptede l'organisation de la fête de la Tabaski, le Premier Ministre a expliqué quecelle-ci a été marquée par les dures conditions de l'hivernage 2011, dans notrepays et dans la sous-région et par la prévalence d'une situation d'insécuritéau sein des Etats voisins qui contribuent à la satisfaction de notre demande enmoutons.

Malgré toutesles difficultés rencontrées, le Premier Ministre a expliqué que le Gouvernementa pu, à partir d'une large concertation avec les acteurs du secteur, adopter etmettre en œuvre une série de mesures et de décisions qui ont permis de releverle défi de la sécurité et de la disponibilité de moutons en qualité et pourtoutes les bourses.

Le PremierMinistre a également rendu compte dans son adresse au Conseil, du bondéroulement du Pèlerinage de la Mecque.

Il a aussi informéle Conseil, au titre des réalisations de son Gouvernement que la pisted'atterrissage de l'aéroport de Caps SKirring a été réhabilitée et allongéepour pouvoir accueillir de gros porteurs. Ces actions, a dit le Premierministre, vont fortement contribuer à la relance des activités touristiques enCasamance.

Au titre desactivités gouvernementales, le Premier Ministre a informé le Conseil de latenue d'une réunion qu'il a présidée, en vue de mettre en place le Comité depilotage de l'Audit physique et biométrique des agents de l'Etat.

Il a rappelé,l'organisation à Dakar, sous sa présidence, le 30 octobre 2012, d'un

colloqueinternational, organisé conjointement par l'Académie des Sciences et Techniquesdu Sénégal (ANSTS) et l'Académie des sciences et l'Institut de France, sur lethème : « Sciences, Enseignement et Technologie pour le Développement enAfrique ».

Au terme de laréunion du Conseil, les mesures individuelles suivantes ont été adoptées :

Monsieur AbouLO, Actuaire Informaticien, est nommé Directeur général de l'Autorité deRégulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), en remplacement deMonsieur Thierno Alassane SALL, appelé à d'autres fonctions,

Monsieur Ali CottoNDIAYE, est nommé Président du Fonds de Développement du Service universel desTélécommunications (FDSUT).

Monsieur AmadouBécaye DIOP, Administrateur de Société, est nommé Directeur des Equipementsscolaires en remplacement de Monsieur Mamadou WONE appelé à d'autres fonctions;

Madame SocéDiop DIONE, Inspectrice générale des bâtiments au Ministère de l'Urbanisme etde l'habitat, est nommée Directeur général de l'Agence de Construction desBâtiments et Edifices publics, en remplacement de Monsieur Serigne LY ;

Monsieur AliouMARA, Ingénieur en électromécanique et en informatique, est nommé Directeurgénéral de l'Agence de l'Agence de Gestion du Patrimoine Bâti de l'Etat (AGPBE)en remplacement de Monsieur Alioune SARR

Monsieur MbayeLô TALL, Agent décisionnaire, matricule de solde n°379 806/l, est nommé Consulgénéral du Sénégal à Bordeaux, en remplacement de Monsieur Momar THIAM ;

Monsieur IbraNDIAYE, Diplômé en Sureté, Sécurité et Management aéroportuaire, est nomméDirecteur général de l'Agence pour la Promotion et le Développement del'Artisanat (APDA), en remplacement de monsieur Oumar SAMB ;

MonsieurSaliou KEITA, Chef de la Division Promotion et Professionnalisation à laDirection de la Mico-finance, est nommé Directeur général de l'Agence nationaled'Appui aux Marchands ambulants (ANAMA), en remplacement de Madame Fatoumata SY;

Monsieur Abdou Latif COULIBALY,

Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance,

Porte-parole du Gouvernement

Revenir